

dait à Ahun, à Limoges, puis à Saintes. Désignée, sur plusieurs points de nos montagnes d'Auvergne, par les dénominations caractéristiques de *chemin de César*, *chemin ferré*, cette voie, qui fait partie du réseau central, desservait des villes de premier ordre. La carte de Peutinger, qui en donne le tracé, ne fait connaître que les noms des stations principales. On ne doit pas s'étonner si certains lieux n'y sont pas portés. A l'époque où fut dressée cette carte, ces localités, aujourd'hui populeuses, n'existaient pas ou étaient peu importantes.

La voie créée par Agrippa fut réparée par l'empereur Claude, ainsi que l'indique une borne milliaire placée près du puy de Dôme. Cette voie servit jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, à l'époque de l'achèvement de la route nationale de Clermont-Ferrand à Limoges, par Pontgibaud, Pontaumur et Saint-Avit. Les corps de troupes mis en mouvement, le transit des marchandises passaient sur cet antique chemin romain, ainsi que nous le voyons dans un grand nombre de chartes du moyen âge; le pont qui permettait à cette voie de traverser la rivière de la Sioule portait jadis et porte encore le nom de *pont Armurier*, qui rappelle le passage des armées en campagne. Voici, du reste, un curieux procès-verbal des habitants de la paroisse de Sauvagnat qui, par ses détails, précise, en 1759, le passage de cette voie romaine et constate les vieilles traditions au sujet du grand chemin de Clermont à Limoges :

« Aujourd'hui, dimanche, quatre novembre mil sept cent cinquante-neuf, à l'issue de la messe paroissiale de Sauvagnat, l'assemblée de ladite paroisse ayant été convoquée au son de la cloche, laquelle a été tenue en la place publique, à laquelle assemblée a été exposé par les consuls en exercice, qu'un motif avantageux et intéressant au public devait déterminer les habitants de ladite paroisse à se pourvoir par devant Mgr l'intendant de cette province, et demander que le chemin servant de route de Clermont à Limoges et illec en relation de commerce, plus court d'entour cinq lieues que celui de Pontgibaud et Pontaumur et plus environné d'endroits où il y a hostelleries et logement, *pratique du temps de Jules César, dont il reste encore de grands vestiges, a, depuis les siècles les plus reculés, servi comme il sert encore de passage aux troupes et abondance de fourrages.* Des motifs aussi justes ont déterminé Mgr l'intendant de Moulins d'accorder aux habitants, de la ville de Felletin, en Marche, la permission de réparer la route, qui se trouve chez eux, pour aller de leur ville à